

Méthodologie de jumelage dans le cadre de la mise en place du mentorat de l'Académie Pulsar

Avec les premières réponses au formulaire de jumelage obtenues, une première cohorte de participants a été constituée. Elle comprend 11 mentorés et 16 mentors.

Le process décrit ci-dessous est une phase de test et demande à être expérimenté et ajusté avec les retours des participants.

1. Le coordonnateur du programme demande par formulaire aux participants (mentors et mentorés), d'indiquer leurs préférences chez leur partenaire dans les domaines suivants :
 - a. Thèmes d'échanges privilégiés (autour de la carrière d'un chercheur et du développement professionnel, personnel et social, autour de l'environnement du chercheur)
 - b. Type de profil du partenaire (enseignant-chercheur, directeur - chargé de recherche, autres)
 - c. Proximité des domaines de recherche des partenaires
 - d. Proximité géographique des partenaires
 - e. Autres souhaits
2. Le coordonnateur construit, à partir des données du formulaire, un tableau présentant pour chaque mentor et chaque mentoré, le nombre de thèmes d'échanges communs.
3. Le coordonnateur réalise 2 propositions de jumelage :
 - a. La première basée principalement sur le nombre maximum de thèmes d'échanges communs
 - b. La deuxième basée principalement sur les commentaires et souhaits exprimés dans le formulaire
4. Le coordonnateur réalise à partir des données du formulaire une fiche profil pour chaque participant et affiche sur une plateforme, type drive provisoirement, et après validation par les intéressés, les profils des mentors et mentorés.
5. Les participants sont invités à consulter les profils, le tableau des thèmes communs et les propositions de jumelage du coordonnateur puis à indiquer leur premier, deuxième et troisième choix de partenaire au coordonnateur.
6. Le coordonnateur s'appuie sur l'ensemble des données pour jumeler les participants. En dernier critère et en cas de conflit, le choix de la personne mentorée sera privilégié.
7. Les participants sont invités à discuter ensemble et/ou à se rencontrer par binôme pour confirmer ou non leur compatibilité.
8. Si les binômes sont validés après prise de contact des participants, ceux-ci sont invités à signer la charte de mentorat. Si le binôme proposé n'est pas confirmé, un deuxième process sera amorcé pour aboutir à une autre proposition en prenant en compte les validations déjà obtenues.
9. Après signature de la charte par le binôme concerné, la relation de mentorat pourra alors s'engager...

Tout au long du process, le coordonnateur se tient à la disposition des participants pour toute demande, suggestion, remarque...